

# La lettre de la RMF UE



Nommé le 24 septembre à la tête des Représentations militaires françaises permanentes auprès de l'UE et de l'OTAN, je mesure l'honneur qui m'a été fait et je tiens à rendre hommage au général Rouby pour le travail accompli et la qualité de la suite qu'il m'a transmise.

Mais avant tout, je veux saluer le travail d'équipe qui, loin de se limiter aux instances bruxelloises, prolonge l'action parisienne dont nous constituons le relais. Je constate avec satisfaction la grande fluidité qui règne entre tous les traitants avec pour seul objectif une meilleure efficacité de « l'équipe France ». Nous sommes aujourd'hui à mi-chemin entre le Conseil européen de décembre 2013 et celui de juin 2015 avec une feuille de route axée sur des objectifs pragmatiques qui doivent nous permettre d'améliorer notre efficacité militaire tout en faisant des économies. Tels sont les critères qui doivent guider notre action chaque jour.

Le mois d'octobre a été synonyme de changements pour les missions et opérations de la PSDC (Politique de sécurité et de défense commune) entre la prolongation du mandat d'EUFOR RCA pour trois mois, le changement de commandant pour EUTM Mali où la France laisse sa place à l'Espagne et la fin du mandat d'EUCAP RD Congo.

En novembre, les Chefs d'Etats-majors (CEMA) des Etats-membres de l'Union Européenne se sont réunis à Bruxelles les 12 et 13 novembre. Madame Federica Mogherini, la nouvelle Haut-Représentante de l'Union Européenne, avait choisi d'y intervenir afin de marquer son intérêt personnel aux questions de défense. Les CEMA ont pu faire le bilan des opérations européennes en cours, elles sont nombreuses et toutes riches d'enseignements. Force est de constater qu'aujourd'hui, le label EUTM est désormais un label de qualité. Au-delà, les CEMA ont également fait le constat qu'ils devaient avancer ensemble dans le projet de ciel unique européen qui allait révolutionner la navigation aérienne en Europe.

Le Conseil des Affaires étrangères en format Défense s'est ensuite réuni le 18 novembre et a permis, grâce à l'action décisive du ministre de la défense français, de donner une nouvelle impulsion à la présence de l'union européenne en RCA.

Ainsi, ce numéro est l'occasion de faire un point de situation sur ces missions et opérations et de revenir particulièrement sur la mission d'entraînement EUTM Mali. Au regard de cela, nous vous proposons de découvrir comment la France défend ses positions à l'étranger.

Bonne lecture.

**Vice-Amiral d'escadre Charles-Edouard de Coriolis**

*Représentant militaire permanent de la France  
auprès de l'Alliance atlantique et de l'Union européenne*

## Sommaire

Actualité : le Conseil des Affaires étrangères format Défense .....	2
Brève : Federica Mogherini, nouvelle Haute-Représentante de l'Union Européenne .....	2
Stratégie : comment la France défend ses positions à l'étranger ?.....	3
Capacités : point de situation sur les missions et opérations de la PSDC .....	4
Opération : changement de commandant pour EUTM Mali.....	5
Capacités : le développement d'un drone « MALE » européen .....	6 et 7
Brève : Pierre Moscovici nommé commissaire européen aux affaires économiques et monétaires.....	7
Finance : point de situation sur la position française au sein du mécanisme Athéna .....	8
Actualité : l'agenda du mois de novembre du Comité militaire de l'UE (CMUE).....	9
Mission : lancement de la nouvelle mission de l'UE, EUAM Ukraine .....	10
Focus du mois : fin du mandat d'EUPOL RD Congo .....	11
Entretien avec le vice-amiral d'escadre Charles-Edouard de Coriolis.....	11 et 12
La photo du mois : cérémonie du 11 novembre.....	13


**Actualité**
**Le Conseil des Affaires étrangères (CAE) format Défense**

Le Conseil des Affaires étrangères (CAE) réunit tous les mois les ministres des affaires étrangères, de la défense et de la coopération au développement des Etats-membres de l'Union européenne. C'est la Haute-représentante de l'UE, Federica Mogherini, qui le préside.



*Jean-Yves le Drian,  
Ministre de la défense*

Un CAE format Défense, c'est-à-dire réunissant les ministres de la défense, s'est tenu le 18 novembre dernier à Bruxelles.

Le Conseil a réaffirmé son engagement pour renforcer la politique de sécurité et de défense commune (PSDC) au regard des conclusions du Conseil de décembre 2013. Il a souligné l'importance de consolider les relations avec les partenaires de l'UE, avec une attention particulière donnée aux Nations Unies, à l'OTAN, à l'OSCE, à l'Union Africaine et aux pays partageant valeurs et principes de l'UE capables de soutenir ses efforts dans la gestion des crises.

L'efficacité des missions et opérations de la PSDC a également été saluée et le Conseil a reconnu la nécessité d'une approche commune Nations Unies/UE en République Centrafricaine pour stabiliser la situation et soutenir le processus politique. A cet égard, il a également reconnu la valeur ajoutée du futur rôle de l'UE pour l'après EUFOR. Le ministre de la défense français a d'ailleurs demandé un « concept de gestion de crises » (CMC – Crisis management concept), étape indispensable dans le processus décisionnel de l'UE définissant les grandes lignes et les objectifs d'une mission ou opération de la PSDC.


**Brève**
**Federica Mogherini, nouvelle Haute-Représentante de l'Union Européenne**

Madame Catherine Ashton a cédé sa place de Haute-Représentante de l'UE à la ministre des affaires étrangères italiennes Federica Mogherini pour un mandat de cinq ans. Elle est chargée de la coordination et de l'élaboration de la PSDC (Politique de sécurité et de défense commune), préside la réunion mensuelle des ministres européens des affaires étrangères et est également vice-présidente de la Commission européenne. A ce titre, elle est le garant de la cohérence de l'action extérieure et de l'UE et est soutenue par le SEAE (Service européen pour l'action extérieure).

Le 6 octobre dernier, la première audition de Madame Mogherini devant le Parlement européen a été perçue comme un succès. Madame Mogherini a montré sa volonté, son enthousiasme à assurer cette fonction et son véritable engagement européen... Elle a réussi à surprendre son auditoire par la qualité de son intervention et les eurodéputés l'ont jugée « bien meilleure » qu'Ashton...Affaire à suivre.



**Federica MOGHERINI**

[@FedericaMog](https://twitter.com/FedericaMog)

Haute représentante de l'Union Européenne pour les affaires étrangères  
et la politique de sécurité / Vice-présidente de la Commission Européenne



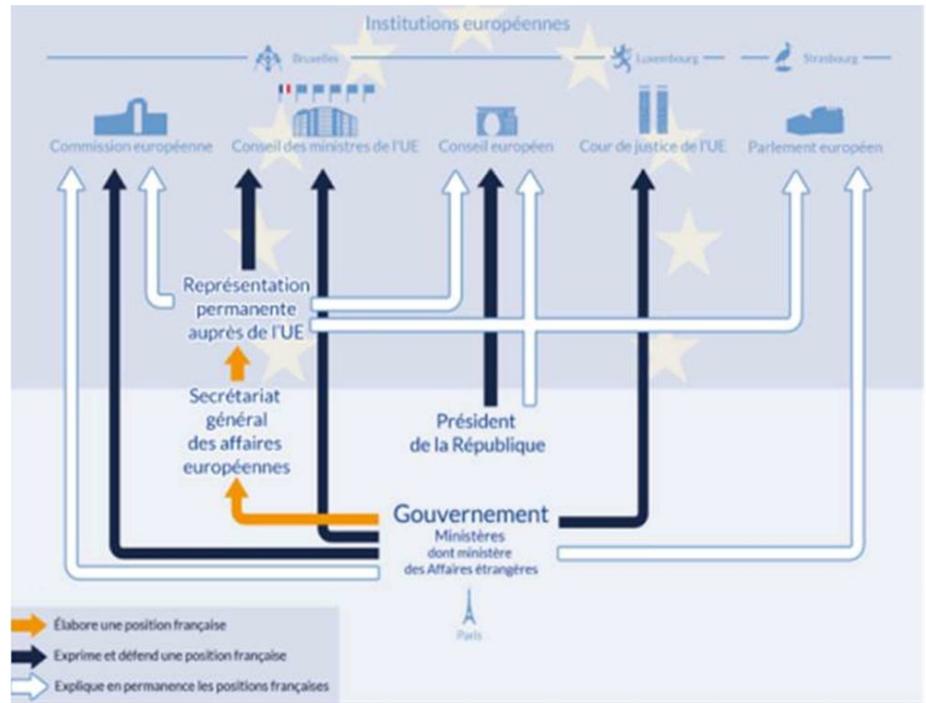


## Comment la France défend ses positions à l'étranger ?

La France est en permanence impliquée dans les processus de prise de décision au niveau européen. Elle est ainsi en liaison constante avec les différentes institutions européennes. Les échelons national et européen s'interpénètrent donc à tout moment et dans tous les domaines.

Pour comprendre comment cette interconnexion se crée, il faut observer les différents moyens mis en œuvre par la France pour affirmer constamment sa présence sur la scène européenne.

Il faut noter d'une part que tous les ministères français disposent en leur sein de directions et de services spécifiques. Les positions françaises sur les questions européennes sont donc arrêtées après une discussion interministérielle.



D'autre part, une fois ces positions arrêtées, c'est un organe entièrement dédié à ces questions qui est chargé d'assurer la cohérence des positions françaises : le Secrétariat Général des Affaires Européennes (SGAE), service du Premier ministre. Il a avant tout une mission de coordination. Son champ d'action s'étend à tous les domaines excepté celui de la Politique Etrangère et de Sécurité Commune (PESC). Dans ce domaine particulier, c'est le Ministère des Affaires étrangères et du Développement international qui se charge de cette mission de coordination.

Le gouvernement français est en relation permanente avec les institutions européennes. Il explique les positions françaises et les défend auprès de la Commission européenne basée à Bruxelles. Il est bien entendu représenté au Conseil des ministres de l'Union européenne à Bruxelles par le ministre compétent selon le domaine concerné qui défend la vision de la France devant ses vingt-sept homologues. Le gouvernement défend aussi la position française auprès de la Cour de Justice de l'Union européenne (CJUE) située à Luxembourg et l'explique également régulièrement au Parlement Européen (PE) basé principalement à Strasbourg mais aussi à Bruxelles.

Enfin, à un échelon supérieur, le Président de la République explique en personne la position française aux autres chefs d'Etat lors du Conseil européen.

Parallèlement, le ministre des Affaires étrangères et le ministre délégué aux Affaires européennes portent la voix de la France sur tous les grands dossiers auprès des institutions européennes et des autres Etats membres.

Dans ces échanges constants entre le niveau national français et le niveau européen, un organe joue un rôle central d'interface entre Paris et Bruxelles. Basée à Bruxelles et en relation constante avec Paris, la Représentation permanente de la France auprès de l'Union européenne relaie directement les positions françaises coordonnées au préalable par le SGAE.

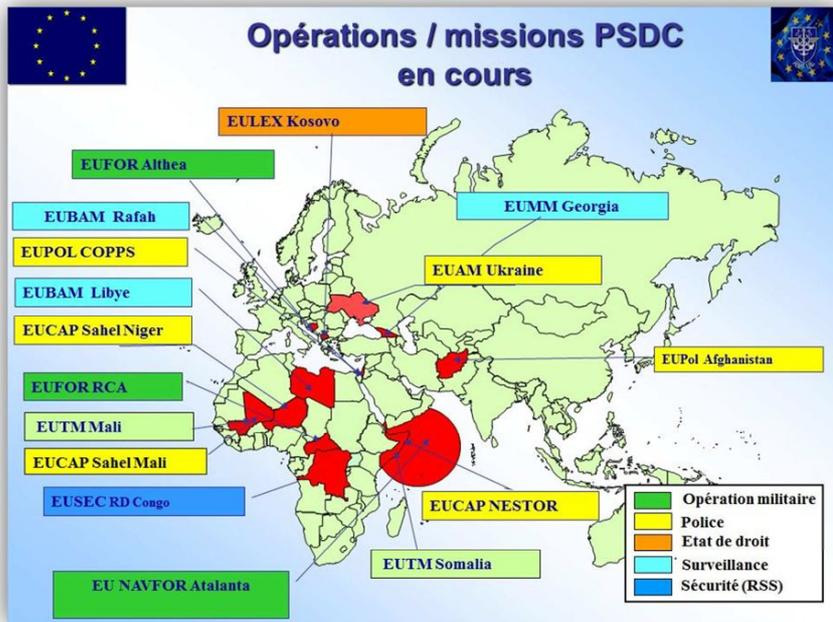
Elle a trois fonctions principales à savoir expliquer les décisions de la France, conduire les négociations au sein du Conseil de l'Union européenne et entretenir des relations principalement avec le Parlement européen et la Commission européenne.

Ses missions principales sont de promouvoir et défendre les positions françaises et de participer à l'élaboration et à la conduite des différentes politiques de l'Union européenne.

C'est grâce à tout ce dispositif que la France parvient à faire entendre de manière audible sa voix au sein de l'Union européenne.



## Point de situation sur les missions et opérations de la PSDC



La politique de sécurité et de défense commune (PSDC) fait partie de la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union européenne. Elle permet aux Etats-membres d'utiliser des moyens militaires ou civils afin « d'assurer le maintien de la paix, la prévention des conflits et le renforcement de la sécurité internationale conformément aux principes de la charte des Nations Unies ».

Puisque l'Union européenne ne possède pas d'armée, ses capacités civiles ou militaires sont soumises aux « conférences de génération de forces » où chaque Etat membre met à disposition des effectifs.

Le spectre d'action de l'Union européenne inclut :

- les actions conjointes en matière de désarmement,
- les missions humanitaires et d'évacuation,
- les missions de conseil et d'assistance en matière militaire,
- les missions de prévention des conflits et de maintien de la paix,
- les missions de forces de combat pour la gestion des crises, y compris les missions de rétablissement de la paix et les opérations de stabilisation à la fin des conflits.

### Opérations militaires en cours :

- EUFOR RCA (République centrafricaine) : mission de stabilisation lancée en 2014
- EUTM Mali : mission de formation militaire lancée en 2013
- EUTM Somalie : mission de formation militaire lancée en 2010
- ATALANTE sur les côtes somaliennes : opération navale contre la piraterie lancée en 2008
- ALTHEA en Bosnie-Herzégovine : mission de maintien de la paix lancée en 2004.

### Missions de gestion civile des crises en cours :

- EULEX Kosovo
- EUPOL dans les territoires palestiniens
- EUJUST en Iraq
- EUPOL en Afghanistan
- EUCAP SAHEL au Mali
- EUCAP au Niger
- EUAVSEC au Soudan du Sud
- EUCAP sur la corne de l'Afrique
- EUSEC République démocratique du Congo
- EUAM Ukraine
- EUBAM Libye
- EUMM Géorgie



## Changement de commandant pour la mission EUTM Mali



Source : [https://www.flickr.com/photos/eutm\\_mali](https://www.flickr.com/photos/eutm_mali)

### Comprendre le conflit au Mali

La crise institutionnelle, sécuritaire et humanitaire que connaît actuellement le Mali a pour origine l'effondrement de l'armée malienne en mars 2012 suite à la rébellion de certains de ses membres. La rébellion touarègue associée à de violents mouvements terroristes tels AQMI ou le groupe islamiste Ansar Eddine ont alors pris le contrôle de la partie nord du pays et sont responsables de nombreux crimes, attentats, prises d'otages et violations des droits de l'homme. Cette prise de contrôle a plongé le pays dans le chaos total, a contribué au développement de trafics illicites et représente un risque croissant dans le sud du pays

où les institutions étatiques sont déjà mises à mal. De plus, la montée en puissance des mouvements terroristes apparaît comme une menace inquiétante pour les ressortissants européens dans la région du Sahel mais également et plus largement, en Afrique et en Europe. Face à cela, les autorités maliennes ont demandé l'aide de l'Union européenne.

### EUTM Mali : mission de formation des autorités maliennes

Ainsi, afin de soutenir les efforts des autorités maliennes, la mission de formation intitulée « EUTM Mali » a été lancée le 18 février 2013 pour un mandat de 15 mois. *Vingt-trois\** Etats-membres de l'Union européenne y contribuent en personnels. L'objectif de cette mission, qui ne participe pas à des opérations de combat, est de rétablir pleinement l'ordre constitutionnel et démocratique, d'aider les autorités maliennes à exercer pleinement leur souveraineté sur l'intégralité du territoire et à neutraliser la criminalité organisée ainsi que la menace terroriste.



Source : [https://www.flickr.com/photos/eutm\\_mali](https://www.flickr.com/photos/eutm_mali)

### Changement de commandant pour EUTM Mali

EUTM Mali était commandée depuis le 1<sup>er</sup> avril 2014 par le général de brigade français Marc Rudkiewicz, qui succédait lui-même au général de brigade français Bruno Guibert. Cependant, en raison de son implication sur de nombreux théâtres et des coûts que cela engendre, la France a décidé de se retirer du poste de commandant de la mission qui est désormais assuré par le général de brigade espagnol Alfonso Garcia-Vaquero. La passation de pouvoir a eu lieu le 24 octobre lors de la visite conjointe de théâtre des Ministres de la Défense espagnol et français à Bamako.



\*Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Pologne, Portugal, Pays-Bas, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovénie, Suède



## Le développement d'un drone « MALE - Capacité Moyenne Altitude Longue Endurance » européen

### Développer un drone MALE européen : les enjeux



Drone MALE « Talarion »

L'utilité des drones commence à être reconnue dans le domaine civil pour leurs capacités de surveillance, d'observation ainsi que l'emport de capteurs et de systèmes embarqués. Cependant, ces systèmes étaient originalement destinés à un usage militaire : les Américains les ont utilisés dès les guerres de Corée et du Vietnam. La France n'a pris conscience que récemment de l'importance de ces appareils volants sans pilote, notamment lors de la guerre d'Afghanistan avec le déploiement de drones Harfang où elle a dû se résoudre à acquérir des drones américains *Reapers* techniquement supérieurs. Les drones ont également été impliqués dans l'intervention au Mali et dans des missions menées conjointement avec la sphère civile telles que la recherche de l'épave du vol Paris-Alger. Etant devenus des équipements d'observation et de renseignement de premier plan, ils sont indispensables à la préservation d'une **autonomie stratégique**, pour le moment détenue par les Etats-Unis et Israël. Le Ministre de la défense français, Jean-Yves Le Drian, a d'ailleurs déclaré que l'Europe avait manqué ce virage technologique depuis 10 ans. Or, les drones représentent de façon quasi-certaine le futur de nos avions de combat et potentiellement de nos fantassins.

Le projet « *RPAS* » est donc devenu l'un des 4 grands livrables capacitaires du Conseil Européen. Le 24 janvier le sujet était à l'ordre du jour pour présenter le concept d'emploi des RPAS dans le cadre de la Politique de sécurité et de défense commune (PSDC). Les initiatives dans ce domaine concernent trois piliers : les travaux sur la prochaine génération de drones MALE (2020-2025), la certification et l'insertion des drones dans l'espace aérien non ségrégué et la création d'une communauté d'utilisateurs de drones MALE.

### Développer un drone MALE européen : *work in progress*

La nécessité de développer un drone MALE européen est parfaitement perçue par certains membres de l'UE mais la question de la coopération reste problématique : l'Allemagne est pour l'instant bloquée dans un débat sur l'utilisation des drones et par le problème de la certification de l'Eurohawk (drone HALE). Elle a en effet déjà dépensé plus de 500 millions d'euros pour cette adaptation du Global Hawk américain par EADS. L'impossibilité de certifier des drones achetés « sur étagère » accentue cependant la nécessité du développement d'un drone européen, mais son cahier des charges imposera de nombreuses gageures techniques : il se doit d'être performant (au regard des capacités du Reaper et du futur Predator C) et d'être muni de mesures de



Drone predator – Source : *Courrier international*

sécurité plus restrictives que ses équivalents américains et israéliens (du fait de la densité de population du territoire européen). De plus, les Etats-membres participants souhaitent tous (à l'exception de l'Allemagne) disposer de la possibilité de l'armer. Il se doit donc également d'être assez bon marché pour pouvoir

s'exporter hors Europe, seule option pour assurer la viabilité du programme à cause du faible nombre d'Etats-membres intéressés. En janvier, l'Allemagne marquait sa volonté de rester observatrice des travaux menés à l'Agence Européenne de Défense (AED). Le ministre de la défense français a annoncé dès février 2014 que la France pouvait tenir le rôle de nation cadre au niveau de l'Union Européenne. A l'heure actuelle, la France, l'Allemagne (sous réserve d'un accord du Bundestag), l'Italie et la Pologne font partie du projet et une coopération exclusivement franco-allemande ne serait de fait pas viable. Cette coopération prendra probablement forme au CFADS (Conseil franco-allemand de défense et de sécurité), le projet pouvant être transféré à l'AED par la suite pour y impliquer d'autres Etats-membres. L'absence de décision claire concernant ce projet depuis la réunion du 19 février 2014 du CFADS, a mené trois groupes industriels (EADS Cassidian, Dassault Aviation et Finmeccanica Alenia Aermacchi) à remettre une proposition détaillée pour l'élaboration d'un drone MALE européen lors du salon du Bourget 2013. Ce projet baptisé MALE 2020 est un accord entre les industriels sur la coopération et le partage des tâches nécessaires au développement. En outre, ce programme pourrait fournir une solution opérationnelle et certifiable à l'horizon 2020 ; une échéance plus raisonnable se situant plutôt à l'horizon 2030.



*Drone Reaper de la marque General Atomics (US)*

L'enjeu industriel est particulièrement délicat puisqu'il s'agit en effet de mettre à profit les possibilités industrielles en matière de fabrication de drone et particulièrement d'éviter un décrochage industriel par rapport aux Etats-Unis qui possèdent déjà une véritable avance technologique ; le prochain drone Predator C encore en développement, possède une capacité d'emport accrue et intègre un aspect furtif inédit pour cette catégorie de drones. L'issue du débat parlementaire en cours sur les drones permettra de clarifier la position allemande, dont la participation est nécessaire à la survie du projet. Le risque est cependant de prendre un retard irrattrapable en termes de savoir-faire techniques. A l'heure actuelle le développement

ne présente pas de difficultés techniques majeures, les compétences étant présentes dans les grands groupes industriels européens. L'enjeu majeur est donc de voir émerger une volonté politique d'investir un montant estimé à 300 millions d'euros dans ce type de projet. Il est important de souligner qu'en cas de délai supplémentaire, le gap technique pourrait s'avérer impossible à rattraper.



**Brève**

## **Pierre Moscovici nommé commissaire européen aux affaires économiques et monétaires**



La Commission européenne est divisée en différents services et directions générales (DG). Elle compte vingt-six membres, soit un par État de l'Union européenne, moins le Luxembourg (pays d'origine du président Juncker) et l'Italie, déjà représentée par Federica Mogherini, désignée en août chef de la diplomatie européenne, et à ce titre vice-présidente de la Commission.

Pierre Moscovici, ancien ministre des Finances et de l'Économie du gouvernement Ayrault, a été nommé commissaire européen aux Affaires économiques et monétaires, à la Fiscalité et aux Douanes par le nouveau président de la commission européenne Jean-Claude Juncker. La DG Affaires économiques et monétaires, à la Fiscalité et aux Douanes (DG ECFIN), a pour mission d'assurer la stabilité économique européenne grâce à diverses politiques pour garantir une croissance économique durable, un faible taux de chômage et une stabilité des finances publiques. La priorité actuelle de cette DG est de permettre la sortie de crise économique et financière.



## Point de situation sur la position française au sein du mécanisme Athéna



### Le mécanisme

L'Union européenne n'a pas de budget dédié aux opérations militaires menées dans le cadre de la PSDC et leur financement relève donc de la contribution directe des Etats-membres (sauf Danemark). Ainsi, le mécanisme Athéna, conçu en 2004, a pour vocation de gérer le financement des coûts communs relatifs à ces opérations. De manière générale, les coûts communs sont les coûts de fonctionnements des Etats-majors. La gestion de ce mécanisme est contrôlée par le comité spécial, organe composé des représentants des Etats membres.

### Situation française

La France contribue à hauteur de 16% environ des coûts communs du mécanisme Athéna et se positionne donc comme deuxième pays contributeur après l'Allemagne. Si la France met en place une opération nationale, alors elle paie 100% des coûts totaux. En revanche, si la France fournit une capacité éligible aux coûts communs comme par exemple la MEDEVAC (Evacuation médicale sur demande), le mécanisme Athéna peut rembourser cette capacité.

### Révision du mécanisme Athéna et propositions françaises

Dans le cadre de la révision triennale du mécanisme Athéna, la France a fait un certain nombre de propositions pour dynamiser la PSDC :

- ➔ Points d'entrée :
  - hébergement des troupes ;
  - services associés « APOD » (*Aerial Port of Debarkation/ Aéroports*) et « SPOD » (*Seaport of Debarkation/Zones portuaires*) ;
  - stocks de sécurité (alimentation et carburant opérationnel)
- ➔ Déploiements et reploiements des groupes tactiques de l'UE (GTUE)
- ➔ Equipements non létaux au bénéfice de la Nation hôte ;
- ➔ Evocation des incidences financières de la mise en jeu de l'article 44 TUE ;
- ➔ Contributions financières provenant de tiers.

Les propositions concernant l'hébergement des troupes, les services associés aux APOD et SPOD et les équipements non létaux au bénéfice de la Nation hôte ont été refusées.

Les stocks de sécurité peuvent désormais être financés à partir de coûts communs mais uniquement sous forme d'un préfinancement. En ce qui concerne les GTUE, seuls les déploiements sont envisagés comme des coûts communs mais cette proposition reste encore ouverte. L'idée d'adjoindre une déclaration associant opération militaire sous article 44 TUE et sous couvert du mécanisme Athéna en annexe de la Décision Athéna révisée n'a pas pu être validée.

Enfin, la contribution de parties tierces a été acceptée.

*\*L'article 44 TUE autorise des Etats membres volontaires (minimum 2) à monter une opération militaire au nom de l'Union européenne. La question de la couverture du financement des coûts couverts ou non par le mécanisme ATHENA.*



## L'agenda du mois de novembre du Comité Militaire de l'Union européenne (CMUE)



Source : [defense.gouv.fr](http://defense.gouv.fr)

Le comité militaire de l'UE est une instance mise en place dans le cadre de la politique de sécurité et de défense commune (PSDC) pour diriger toutes les activités militaires de l'UE et fournir au Comité Politique et de sécurité (CoPS) conseils et recommandations concernant le domaine militaire. Il est composé des Chefs d'Etats-majors des armées (CEMA) de chacun des 28\* Etats-membres représentés à Bruxelles par leurs représentants militaires permanents (MilReps). De manière générale, les MilReps se réunissent toutes les semaines au Conseil européen. Le CEMA français est actuellement le général d'armée Pierre de Villiers et son représentant militaire permanent le vice-amiral d'escadre Charles-Edouard de Coriolis.

Le comité militaire est présidé de façon permanente. Ce président est choisi par les CEMA pour un mandat de trois ans. Il assure les fonctions de conseiller militaire du Secrétaire général de l'UE et porte surtout la voix militaire pour la Politique étrangère et de sécurité commune (PESC) auprès du Conseil de l'Union européenne. Il est également le conseiller militaire privilégié de la Haute-Représentante (HR), F Mogherini.

### Le CMUE format « CEMA » des 12 et 13 novembre (CHOD – Chiefs of Defence)

Les 12 et 13 novembre, les chefs d'Etats-majors des 28 Etats-membres de l'Union européenne se sont réunis à Bruxelles.

L'intervention de la nouvelle haute-représentante de l'UE, Federica Mogherini, a été saluée par l'ensemble de l'assemblée. Elle a notamment fait part de l'intention particulière qu'elle souhaite porter au domaine militaire et à la PSDC tout au long de son mandat.

Plus généralement, ce CMUE était destiné à établir les bases de travail pour le Conseil de juin 2015. L'accent a été mis sur l'identification des futures priorités militaires dans le cadre des opérations et missions de la PSDC, sur les partenariats et les capacités.



Source : SEAE

### Présidence du CMUE : la France cède sa place à la Grèce



Mikhail Kostarakos

Depuis le 6 novembre 2012, c'est le général français Patrick de Rousiers, ancien inspecteur général des Armées qui assure la fonction de président. Le 13 novembre dernier, les CEMA ont élu le CEMA grec, le général Mikhail ; il prendra ses fonctions en novembre 2015.

\*Même si le Danemark est en « opt-out » de la PSDC, il siège au CMUE.



## Lancement de la nouvelle mission de l'Union européenne : EUAM Ukraine

EUAM – *European Union Advisory Mission* – Ukraine est la nouvelle mission de la politique de sécurité et de défense commune (PSDC) établie par le Conseil du 22 juillet 2014. Cette mission est destinée à faire du conseil stratégique à Kiev, afin d'aider les autorités ukrainiennes à mener leur réforme stratégique du secteur de sécurité.

EUAM Ukraine est la première mission en tant que telle dont l'objectif n'est donc pas de faire de l'observation, ni de la formation mais du conseil stratégique afin de renforcer l'Etat de droit au bénéfice de tous les citoyens ukrainiens.



Source : SEAE



*Monsieur Kálmán Mizsei, chef de mission*

Le chef de la mission est le hongrois Monsieur Kálmán Mizsei.

La mission est essentiellement composée d'experts policiers en communication et organisation, de spécialistes du maintien de l'ordre public, de la police des frontières, de la police de la route, de la tranquillité publique et de la lutte contre la corruption. La durée de la mission sera de deux ans et son lancement formel est prévu pour le 1<sup>er</sup> décembre 2014.

### Comprendre la situation ukrainienne

La mission EUAM Ukraine est une mission à haut risque politique puisqu'il s'agit d'assurer la formation des forces de sécurité intérieure (police, gardes-frontières, maintien de l'ordre et garde nationale). Or, les forces de sécurité ukrainiennes sont anciennement politiques, militarisées et corrompues et la constitution n'attribue pas de pouvoir à l'armée à l'intérieur du pays. De plus, on observe de vraies différences entre l'Est et l'Ouest du pays, certaines régions fonctionnent en autonomie où les oligarques ont levé leurs propres forces, comme par exemple à Dnipropetrovsk près du Donbass.



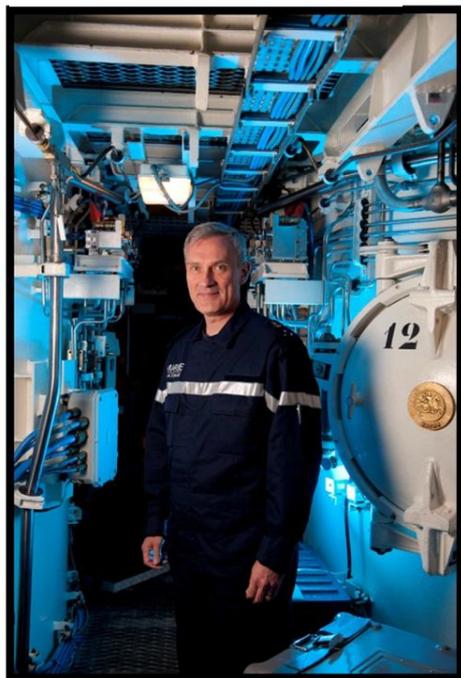
*Monsieur Arsen AVAKOV, ministre des affaires étrangères ukrainien et Monsieur Kálmán Mizsei, chef de mission*

Source : SEAE

**Focus du mois****La fin du mandat EUPOL RD Congo**

La mission EUPOL RD Congo lancée en juillet 2007 a succédé à la première mission de police de l'Union européenne en Afrique : EUPOL Kinshasa. L'objectif de la mission était de conseiller et d'appuyer les autorités congolaises pour la réforme du secteur de sécurité (RSS) dans les domaines de la police et de son interface justice à l'aide de ses 36 experts internationaux. Concrètement, EUPOL RD Congo a formé des policiers, a contribué à une meilleure liaison entre la police et la justice et a apporté un soutien à trois institutions : le Comité de suivi de la réforme de la police (CSRFP), le Commissariat général de la Police Nationale Congolaise (PNC) et à l'Inspection générale de la PNC.

Le mandat de la mission a pris fin le 30 septembre.

**Présentation**
**Vice-amiral d'escadre Charles-Edouard de Coriolis, représentant militaire permanent de la France auprès de l'Alliance Atlantique et de l'Union européenne.**


Le vice-amiral d'escadre Charles-Edouard de Coriolis est entré à l'école navale en 1979. Sa première affectation le conduit à bord d'un dragueur de mines à Djibouti comme officier en second. Il rejoint ensuite les forces sous-marines en 1983 et y restera quasiment sans interruption jusqu'en 2001.

Tout d'abord officier missileier sur le sous-marin "GYMNOTE" puis sur l'"INFLEXIBLE", il suivra ensuite un parcours classique sur sous-marin nucléaire d'attaque de 1989 à 1997. Commandant l'équipage bleu du SNA "PERLE" (1994 – 1997), il aura l'occasion de conduire le premier déploiement d'un SNA français en Océan Indien, en passant par le canal de Suez.

Admis à la 5ème session du CID (1997-1998), il retrouvera ensuite l'escadrille de Toulon pour y diriger l'entraînement des sous-marins nucléaires d'attaque.

De 2001 à 2003, il sert au cabinet du chef d'état-major des Armées tout d'abord sous les ordres du Général Kelche puis sous ceux du Général Bentégéat. Outre le suivi des relations militaires bilatérales avec les pays africains et les anciens pays de l'Europe de l'Est, il est également chargé

de la planification à long terme de l'agenda du CEMA.

Après avoir commandé l'équipage bleu du SNLE "LE TÉMÉRAIRE" (2003 – 2005), il est auditeur au NATO DEFENSE COLLEGE. De 2006 à 2009, il a été adjoint au chef de l'état-major particulier du Président de la République puis attaché de défense près de l'ambassade de France à Londres (2009 – 2012). Commandant des forces sous-marines et de la force océanique stratégique du 4 avril 2012 au 1er septembre 2014.

Il est nommé représentant militaire de la France auprès de l'UE et de l'OTAN le 24 septembre 2014. Décorations : Commandeur de la Légion d'Honneur, chevalier de l'ordre national du Mérite.



## Entretien avec le vice-amiral d'escadre Charles-Edouard de Coriolis, représentant militaire permanent de la France auprès de l'Alliance Atlantique et de l'Union européenne

### Comment appréhendez-vous la double casquette « UE/OTAN » et le rôle de représentant militaire ?

Je considère la double casquette « UE/OTAN » comme une réelle force puisque ces deux organisations possèdent chacune leurs forces et sont complémentaires l'une de l'autre.

Un des atouts de l'Union européenne réside dans son pouvoir juridique, c'est-à-dire qu'en tant qu'entité juridique elle peut légiférer et signer des traités. Par exemple, lors de l'opération ATALANTA de lutte contre la piraterie l'UE était capable de négocier avec les pays, ce que ne peut pas faire l'OTAN. *L'approche globale* de l'UE est également une autre force. Cette approche permet de résoudre une crise en agissant sur une large gamme d'instruments : en combinant actions diplomatique et militaire, sanctions ou soutien aux organisations humanitaires... Même s'il n'existe pas de budget spécifique « défense » à l'UE, elle dispose d'instruments financiers qui dépendent de la Commission, c'est le mécanisme Athéna (soutien des opérations). A l'inverse l'OTAN dispose d'un budget mais n'est pas une entité juridique. L'OTAN dispose en outre d'une structure de commandement robuste, de standards d'interopérabilité et de cadres d'entraînement qui sont intéressants. La France n'a jamais quitté l'Alliance, elle a seulement quitté le commandement militaire de 1966 à 2009 mais d'aussi loin que je puisse me rappeler en tant que marin, je me suis souvent entraîné au cours des exercices organisés par l'OTAN. Un des avantages de l'OTAN est justement de proposer des entraînements réunissant de nombreuses unités.

Attribuer plus de légitimité à l'OTAN qu'à l'UE au sujet des opérations militaires n'est pas fondé. Par exemple, le concept d'EUTM (mission de formation et d'entraînement) est désormais un label de qualité reconnu par tous les pays membres. En ce qui concerne la piraterie, il ne s'agit pas seulement d'éradiquer la piraterie en haute mer, il s'agit également de créer les conditions nécessaires et suffisantes, de stabilité, de défense et de sécurité. C'est là où les concepts de l'UE sont particulièrement pertinents et pérennes dans la durée.

La représentation militaire est, bien sûr, intégrée dans le dispositif français, c'est le cas aussi bien à l'UE qu'à l'OTAN. Cette intégration est extrêmement importante car une position consolidée Quai/Défense nous permet de disposer d'une force de frappe importante et un mode collaboratif nous permet tour à tour de nous appuyer mutuellement. Notre expertise militaire est importante et donne du poids à l'action diplomatique. Je suis également le représentant du chef d'Etat-major des armées (CEMA) dans les deux comités militaires ce qui lui permet de poursuivre son action sans être présent systématiquement.

### Quelles seront vos priorités et vos attentes au cours de votre mandat ?

Comme à chaque début de mandat, il est important de se fixer un objectif. L'UE et l'OTAN sont des institutions à 28 avec une inertie plus comparable à un super tanker qu'un sous-marin nucléaire d'attaque ! Je pense qu'il faut trouver des projets pragmatiques qui permettent de valoriser l'action de la France à l'intérieur de chacune de ces institutions. La France est reconnue comme une Nation militaire de premier rang qui est capable de prépositionner 22 000 soldats à l'extérieur de la métropole dont 8 500 en opérations extérieures sur de nombreux théâtres. Nos Alliés le savent et reconnaissent la valeur de nos forces. En fonction de leur position géographique, ils n'ont pas forcément les mêmes préoccupations et nous devons donc alimenter leurs réflexions sur 360°.

Mes priorités pour l'OTAN concernent le suivi des décisions prises lors du sommet du Pays de Galles. D'importants travaux sont en cours et il nous a été demandé une nouvelle adaptation de la posture stratégique de l'OTAN. Le prochain sommet se tiendra à Varsovie, sans doute au printemps 2016, dans un lieu hautement symbolique : le même qui avait vu la signature du Pacte de Varsovie..

Quant à l'UE nous nous trouvons au milieu du gué entre le Conseil de décembre 2013 et celui de juin 2015. Nous avons une feuille de route volontariste pour faire avancer un certain nombre de sujets comme l'élargissement du financement du mécanisme Athéna, la stratégie de sécurité maritime, les domaines capacitaires et tous les aspects réglementaires. En ce moment, avec les évolutions associées au « ciel unique européen, nous avons un exemple très pratique où les armées accompagnent de façon proactive un processus très complexe.

### Quel regard portez-vous sur l'engagement actuel de l'UE dans ses missions et opérations ?

Après deux ans passés dans les forces je constate que l'UE dirige plusieurs opérations avec succès. ATALANTA est une excellente opération qui a traité une menace complexe prouvant ainsi son efficacité militaire : aujourd'hui il n'y a quasiment plus, pour ne pas dire plus d'otages des pirates des pays appartenant à l'UE ou à l'OTAN. Pérenniser les outils et les idées développées à l'occasion de cette opération est donc une priorité. Nous avons donc une partie sur mer extrêmement efficace, une partie terrestre avec le concept d'EUTM qui a porté ses fruits et qui donne des résultats et surtout l'idée qu'on avance et qu'on est capable d'adapter les missions en fonction des besoins.

## La photo du mois

### Cérémonie du 11 novembre



*Crédit Photo : Sedeyn Ritchie*

Le 11 novembre dernier, à l'occasion des commémorations de la première guerre mondiale, le vice-amiral d'escadre Charles-Edouard de Coriolis et son homologue allemand le général de corps d'armée Markus Bentler, ont déposé une gerbe de fleurs commune devant le monument au Poilu inconnu de Laeken.

**Pour s'abonner à la diffusion numérique :**

[repmilue.bruxelles-dfra@diplomatie.gouv.fr](http://repmilue.bruxelles-dfra@diplomatie.gouv.fr)

**Rédacteur en chef:**  
**Anais Doucet**

**Pour retrouver les numéros précédents de la Lettre d'information RMF :**

La Lettre  
de la RMF UE

